



Après les journées de juin, la bourgeoisie républicaine fit déporter en masse les ouvriers socialistes.

CHAPITRE VIII

LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE

(1848-51)

Les résultats de l'insurrection de 48 ; le suffrage universel. — Les vainqueurs de février 1848 proclamèrent un gouvernement provisoire dans lequel on fit entrer des hommes comme Lamartine, Ledru-Rollin et Arago, du parti républicain, et, à côté d'eux, des membres du parti socialiste, Louis Blanc et l'ouvrier Albert. Ils firent fonction de ministres en attendant la réunion d'une Assemblée constituante qui devait être élue au suffrage universel pour faire une Constitution. Désormais, tous les Français, âgés de 21 ans, sans distinction, purent prendre part aux élections : tous eurent le droit d'entrer dans la garde nationale. Enfin, on abolit l'esclavage dans les colonies qu'avait rétabli l'Empire, et la peine de mort en matière politique. La